

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-06-000998-191

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des recours collectifs)

RICHARD LAUZON

Demandeur

c.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
(MRC) DE DEUX-MONTAGNES

et
VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

et
PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC

Défenderesses

RÉPONSE
(Art. 145 et 147 C.p.c.)

La Procureure générale du Québec, défenderesse, répond à la présente affaire afin de :

convenir d'un règlement et propose : une médiation ou
 une conférence de règlement à l'amiable.

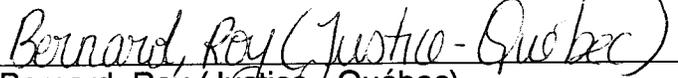
contester la demande ;
 établir le protocole de l'instance avec les autres parties.

Les coordonnées de la Procureure générale du Québec sont les suivantes :

Bernard, Roy (Justice - Québec)
1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00
Montréal (Québec) H2Y 1B6
Téléphone : 514 393-2336
Télécopieur : 514 873-7074
Adresse pour notification : bernardroy@justice.gouv.qc.ca

La Procureure générale du Québec est représentée par Me Stéphanie Garon et Me Maryse Loranger, avocates à la même adresse.

Montréal, le 23 mai 2019


Bernard, Roy (Justice - Québec)
Avocats de la défenderesse
La Procureure générale du Québec



COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des recours collectifs)

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
N° : 500-06-000998-191

RICHARD LAUZON

Demandeur

c.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE
DEUX-MONTAGNES

et

VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

et

PROCUREURE GÉNÉRALE DU QUÉBEC

Défenderesses

RÉPONSE

(Art. 145 et 147 C.p.c.)

Bernard, Roy (Justice - Québec)

1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00

Montréal (Québec) H2Y 1B6

Téléphone : 514 393-2336, poste 51521

Télocopieur : 514 873-7074

Notification par courriel :

bernardroy@justice.gouv.qc.ca

/ BB1721 / 0050-CM-2019-001266

Me Stéphanie Garon, avocate